Fédération **O**uvrière et **P**aysanne des **A**nciens **C**ombattants
et Victime de Guerre (Adhérente à l'U.F.A.C.)

Section de BELVES

Les anciens combattants de la FOPAC en Assemblé Générale le 11 novembre 2009

C'est le jour de l'anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914/1918 que traditionnellement les adhérents de la FOPAC tiennent leur Assemblé Générale. Bien sur ils participent aux cérémonies organisées ce jour là devant les monuments aux morts de nos communes. L'association dépose à cette occasion une gerbe à Belvès et à Siorac.
A l'issue, ceux qui le veulent et le peuvent partagent un repas avec famille et amis. Cette année nous étions une quarantaine au banquet qui a eu lieu à Sagelat, à l'Auberge de la Nauze, où le patron nous avait élaborés des plats particulièrement raffinés avec des mélanges de saveurs que tout le monde a apprécié.

La FOPAC est une des plus anciennes associations d'Anciens Combattants, elle a été créée en 1916 par des syndicalistes. Elle se veut apolitique et elle est ouverte à tous les combattants de toutes les guerres et actions extérieures, veuves et victimes de guerre.

L'Assemblé Générale a permis au Président, M. LAVIALLE J.Pierre de présenter le traditionnel rapport moral.
En premier lieu J.Pierre fait respecter une minute de silence pour les 11 camarades qui nous ont quitter depuis la dernière Assemblée.
Pour constater que, bien que 3 nouveaux adhérents nous aient rejoint les effectifs diminuent, nous sommes 70 adhérents.
Cette occasion permet de remercier chaleureusement des services rendus Paul BARREAUX notre porte drapeaux depuis de si nombreuses années. Il était là à chaque cérémonie et à chaque enterrement de nos camarades et de ceux des autres associations. Merci Paul pour ton dévouement.
M. André DELTREIL et Christian BEGUIN ont accepté de prendre les fonctions de porte drapeau, André en titre et Christian comme suppléant. Merci à eux.
Le président annonce deux changements : M. SCHMITTLIN directeur de L'ONAC vient d'être remplacé par Mlle Caroline AUDARD et notre nouveau Président départemental de la FOPAC, depuis une semaine, est M. Jean-Claude GOURVAT.
Le vice-président J.Paul CHAUMEL présente les comptes de l'Association et ses soucis d'économie pour que les cotisations n'augmentent pas. Les comptes ont étaient adoptés à unanimité.
S'en est suivi un débat sur les avancés et les aides financières qui peuvent être accordées aux plus en difficulté d'entre nous : Allocation différentielle, aide pour les frais d'obsèques, augmentation de la retraite.

Une journée bien remplie au service de la mémoire et de ceux qui ont donné et souvent souffert pour la liberté de leur patrie.

La FOPAC peut répondre à vos interrogations : J.P. CHAUMEL 05 53 30 44 38